



**AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE
MADAGASCAR EN FRANCE**

VISA DE COURTOISIE

**► DIPLOMATE/ INVITE OFFICIEL DE L'ETAT
MALGACHE/MUTATION : (pièces à fournir)**

- Formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (*à télécharger sur la rubrique visas*)
- 2 photos d'identité récente + passeport original
- Note verbale ou Lettre d'invitation officielle
- Une copie du billet d'avion aller-retour

► POUR LES ASSOCIATIONS OU ONG :

- Formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (*à télécharger sur la rubrique visas*)
- 2 photos d'identité récente + passeport original
- Une copie du billet d'avion aller-retour
- L'accord de siège à jour de l'association délivré par le Ministère des Affaires Etrangères à Madagascar (*cet accord de siège doit être renouvelé tous les 2 ans*)
- En cas de fin de validité de l'accord de siège, vous devriez fournir le récépissé du dépôt de la demande de renouvellement.
- La lettre de mission avec le contrat de volontariat (signé et tamponné par l'association).

N.B : Pour les demandes envoyées par courrier, veuillez prévoir au moins 10 jours avant la date de départ et vous devriez joindre une enveloppe Chronopost pour le retour. On n'accepte pas les enveloppes timbrés et les recommandés. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Retrait du visa : Lundi au Vendredi de 13h à 15h30

